



Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le **18 DEC. 2020**

ID : 025-252508247-20201208-2020_12_20-DE

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 8 décembre 2020

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 19h12.

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BAEHR Frédérique suppléante de M. COUDRY Sébastien ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; RUTKOWSKI Serge ; SOURISSEAU Nathan suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine ; TERZO André ;

C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : GAUTHIER André ; MORALES Roland

Étaient excusés :

G.B.M : CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; MICHEL Marie-Thérèse ;

C.C.L.L : COULET Gérard ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ;

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Nathan SOURISSEAU suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine

Procuration de vote :

Mandants : CONTINI Jean-Claude

Mandataires : LEGAIN Olivier

**Objet : 6B.Marché de location d'une pelle à grappin pour le tri des encombrants de l'ITM
2020/12_20-67**

CENTRE DE TRI – VALORISATION MATIERE

MARCHÉ DE LOCATION D'UNE PELLE À GRAPPIN POUR LE TRI DES ENCOMBRANTS A L'ITM

Rapporteur : Monsieur André TERZO, Vice-Président

Le tri des encombrants de déchetteries réalisé à l'ITM est effectué depuis 2015 à l'aide d'une pelle mécanique à grappin.

Le marché de location actuel arrive à échéance le 16 avril 2021 ; il est proposé de renouveler ce marché de location.

Le marché sera composé d'un seul lot, à prix forfaitaire annuel, avec variantes obligatoires. Il est à noter que ce marché est un marché de type « location full service », c'est à dire maintenance comprise.

La durée du marché sera d'un an reconductible une année supplémentaire, soit une durée totale maximum de 24 mois.

Le montant annuel est évalué à 55 000 € HT, soit 110 000 € HT sur toute la période.

Au regard des montants engagés sur la nomenclature d'achats, il s'avère nécessaire de mettre en place une procédure de marchés publics formalisée ; la procédure d'appel d'offre ouvert est retenue

À l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur les termes de la consultation en marchés publics proposée pour le renouvellement de la location de la pelle mécanique à grappin de l'ITM et sur l'autorisation à donner à Monsieur le Président ou son représentant pour signer le marché et toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

